

13 avril, 2025

Chère Alexandra Lafontaine,

Merci de nous avoir donné l'occasion de parler à votre organisation et de partager le programme du Parti vert du Canada. Nous apprécions votre plaidoyer.

Veillez trouver notre réponse ci-dessous.

Bien à vous,

Karine Cambron
Coordonnateur, Équipe de Réponse aux Enquêtes et aux Questionnaires
Parti vert du Canada

1. Les droits des femmes, particulièrement ceux des femmes francophones en situation minoritaire, demeurent fragiles et réversibles. Depuis plus de 40 ans, leurs enjeux sont représentés au sein d'un ministère qui joue un rôle essentiel pour faire avancer l'égalité, soutenir les organismes et porter la voix des femmes au sein des institutions. La pérennité de ce ministère et son financement sont donc cruciaux, mais restent vulnérables aux changements politiques. Si votre parti politique est appelé à former le prochain gouvernement, quels seront vos dossiers prioritaires en matière de condition féminine et de francophonie canadienne ?

Si le Parti vert forme le prochain gouvernement, les droits des femmes et ceux des femmes francophones en situation minoritaire seraient une priorité. Le ministère responsable de la condition féminine serait soutenu et mieux financé.

Nous investirions dans l'éducation, les services de santé et les organismes communautaires en français, surtout dans les régions où les francophones sont en minorité. Pour favoriser l'égalité, nous proposerions un revenu garanti et des services de garde abordables. L'accès gratuit à la santé reproductive, y compris l'avortement, serait assuré.

Nous mettrions en place un plan national pour mettre fin à la violence basée sur le genre. Nous appliquerions toutes les recommandations de l'Enquête sur les femmes autochtones disparues et assassinées. L'analyse comparative entre les sexes (ACS+) guiderait toutes nos décisions. Nous écouterions les communautés et financerions les organismes locaux. L'inclusion et la justice sociale seraient au cœur de notre action.

2. Le Canada, bien que reconnu pour son engagement envers l'égalité des genres, n'a toujours pas atteint l'équité salariale. En 2021, les femmes gagnaient environ 0,87\$ pour chaque dollar masculin. Malgré la *Loi sur l'équité salariale* (2021), les femmes francophones réclament plus de transparence et des sanctions plus strictes pour la faire respecter. Si votre parti est appelé à former le prochain gouvernement, quelles mesures supplémentaires proposera-t-il pour enrayer l'iniquité salariale ?

Le Parti vert reconnaît que l'équité salariale n'est toujours pas atteinte. Si nous formons le prochain gouvernement, nous appliquerions pleinement la Loi sur l'équité salariale. Nous augmenterions immédiatement le budget de la Commission de l'équité salariale pour mieux faire respecter la loi. Nous appuierions aussi des sanctions plus strictes en cas de non-conformité.

Nous proposerions plus de transparence dans les rapports salariaux. Les employeurs devraient rendre publics les écarts de rémunération. Nous hausserions le salaire minimum fédéral à 21 \$/h, indexé à l'inflation. Nous éliminerions l'impôt fédéral sur les revenus sous 45 000 \$. Nous soutiendrions le droit à la négociation collective pour améliorer les conditions de travail. L'égalité salariale pour toutes, y compris les femmes francophones, serait une priorité.

3. La pandémie a aggravé les inégalités de genre, touchant la santé, l'emploi et la sécurité des femmes. Les organismes communautaires francophones, essentiels pour répondre à ces inégalités, manquent de financements stables (75 % sont sous-financés). Si votre parti est appelé à former le prochain gouvernement, de quelle façon comptez-vous reconnaître l'apport des organismes pour femmes francophones et acadiennes en milieu minoritaire ? Comptez-vous bonifier le financement de ces organismes afin de renforcer leur impact et leur pérennité ?

Le Parti vert reconnaît l'apport essentiel des organismes pour femmes francophones et acadiennes en milieu minoritaire. Nous écouterions leurs besoins et les consulterions. Nous appliquerions l'ACS+ à toutes nos politiques pour bien cibler les inégalités.

Nous nous engageons à offrir un financement stable et pluriannuel aux organismes communautaires. Nous assurerions une distribution équitable des fonds pour soutenir la vitalité du français partout au pays. Nous investirions dans une francophonie diversifiée et inclusive. Les droits liés aux langues officielles seraient pleinement respectés et financés.

Ces organismes sont des piliers dans la lutte contre les inégalités. Leur travail serait reconnu, soutenu et renforcé.

4. La moitié des individus deviendront des personnes aidantes, avec une majorité de femmes. Pendant la pandémie, leurs tâches ont été compliquées et l'accès à l'information en santé en

français a été limité. L'enquête pancanadienne montre que plus de la moitié des femmes francophones sont insatisfaites des services de santé en français, et seulement 8% trouvent le crédit d'impôt pour les personnes aidantes suffisant. **Comment votre parti compte-t-il appuyer les personnes aidantes francophones ainsi que l'offre des services de santé en français ? Ces mesures prendront-elles en compte les besoins spécifiques des femmes francophones en milieu minoritaire ?**

Le Parti vert sait que les personnes aidantes, surtout les femmes francophones, vivent de grandes pressions. Nous rendrions le crédit d'impôt pour aidants remboursable et introduirions un revenu garanti pour mieux soutenir leur travail.

Nous réformerions les transferts en santé pour garantir des services équitables, incluant en français, même en milieu rural ou éloigné.

Nous moderniserions la Loi sur les langues officielles pour assurer un meilleur accès aux soins en français.

Nous investirions dans des cliniques mobiles, la télémédecine, et les services de proximité, adaptés aux communautés minoritaires. Les aidantes jouent un rôle vital. Elles seraient reconnues, appuyées et incluses dans toutes nos décisions.

5. Au rythme actuel, il faudra plus de 90 ans pour atteindre une représentation équitable des élus à la Chambre des communes. Selon notre consultation pancanadienne, seule une femme francophone sur 10 se sent encouragée à débiter une carrière politique. Malgré les engagements du Canada pour la parité, les femmes, en particulier les francophones et acadiennes, restent sous-représentées malgré l'importance d'avoir une diversité de voix pour enrichir notre démocratie. Quelles sont les mesures prises par votre parti politique afin d'assurer une parité parmi les élu-es, notamment en matière de nombre que de qualité des postes occupés ? Comment comptez-vous appuyer les femmes francophones à accéder à la sphère politique ?

Le Parti vert s'engage fermement en faveur de la parité des élus, tant en nombre qu'en qualité de postes occupés. Nous avons déjà fait un grand pas avec 44 % de nos candidates lors des élections de 2019. Nous poursuivrons cette démarche en recrutant activement des candidates issues de groupes sous-représentés.

Nous soutenons la réforme électorale par la représentation proportionnelle pour favoriser une meilleure diversité au Parlement. Nous favoriserons une représentation équitable dans notre futur gouvernement, avec un soutien particulier aux femmes francophones par des initiatives ciblées. Enfin, la modernisation de la Loi sur les langues officielles créera un environnement politique plus inclusif pour les francophones.

6. Les femmes francophones en situation minoritaire font face à des barrières linguistiques et culturelles qui limitent leur accès à des services de santé adaptés. Ces inégalités persistent et affectent particulièrement les femmes les plus marginalisées. L'absence d'une approche coordonnée et ciblée empêche la mise en place de solutions durables pour améliorer leur santé physique, mentale, reproductive et sociale. Si votre parti est appelé à former le prochain gouvernement, de quelle façon compte-t-il améliorer l'accès à des services de santé équitables et adaptés pour les femmes francophones vivant en situation minoritaire au Canada ?

Le Parti vert reconnaît les obstacles auxquels font face les femmes francophones en situation minoritaire dans l'accès à des soins adaptés. Nous veillerons à ce que les transferts fédéraux permettent une offre équitable de services en français.

Nous réformerions le Transfert canadien en matière de santé pour assurer un financement juste, y compris en milieux ruraux et éloignés. Nous investirions dans des cliniques mobiles, la télémédecine et les services communautaires. Nous exigerions des soins culturellement sûrs et inclusifs, adaptés aux besoins des minorités linguistiques.

Enfin, nous consulterions les organismes de femmes francophones pour bâtir ensemble des solutions durables et adaptées.

7. L'Analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) permet d'adapter les politiques et programmes afin qu'ils soient mieux adaptés aux différents besoins de divers groupes. Malgré l'engagement du gouvernement du Canada, depuis en 1995, à utiliser l'ACS+, 83 % des femmes francophones et acadiennes ne se sentent pas ou peu représentées dans les politiques publiques et les initiatives gouvernementales. Si votre parti est appelé à former le prochain gouvernement, s'engage-t-il à appliquer l'ACS+ à l'ensemble de ses politiques publiques, programmes et initiatives ?

Oui, le Parti vert s'engagerait à appliquer l'ACS+ à toutes ses politiques, programmes et initiatives. L'ACS+ serait utilisée dès la conception jusqu'à la mise en œuvre des décisions publiques. Cela permettrait de mieux comprendre l'impact des politiques sur les femmes francophones, en tenant compte de leurs réalités spécifiques.

Le Parti vert considère l'ACS+ comme un outil essentiel pour bâtir des politiques plus justes. Nous croyons qu'une représentation réelle passe par l'écoute, l'analyse et l'action ciblée. Nous reconnaissons que trop de femmes ne se sentent pas représentées dans les politiques actuelles. Nous changerions cela en plaçant la justice sociale au cœur de notre approche, et en consultant les groupes concernés avant d'agir. L'ACS+ ne serait pas une option pour nous, mais une base obligatoire de gouvernance.

8. En moyenne, une femme est tuée tous les six jours par son partenaire et la pandémie a intensifié l'isolement des victimes. Dans les communautés francophones en milieu minoritaire, le manque de services en français aggrave la situation. En réponse, l'absence de lentille francophone dans le Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe marginalise davantage les femmes francophones et acadiennes. Quelles actions votre parti entend-il mettre en place pour améliorer l'accès à des services de soutien en français pour les femmes francophones et acadiennes en situation minoritaire touchées par la violence fondée sur le sexe ?

Le Parti vert du Canada soutiendrait l'accès aux services en français pour les femmes francophones et acadiennes en situation minoritaire touchées par la violence. Le plan national contre la violence fondée sur le sexe inclurait des mesures ciblées et du financement pour des services dans les deux langues officielles. Nous appuierions les organismes communautaires francophones et la formation du personnel pour offrir un soutien culturellement adapté. La collaboration entre les gouvernements et les communautés locales serait essentielle pour combler les lacunes et garantir un accès équitable à des services vitaux en français.

9. Les femmes francophones et acadiennes font face à des défis spécifiques qui limitent leur pleine participation à l'économie. Pour assurer une croissance inclusive et durable, il est crucial de développer des stratégies ciblées qui répondent à leurs besoins, qu'il s'agisse d'accès à l'emploi, à la formation professionnelle, à l'entrepreneuriat ou aux postes décisionnels. Cette stratégie doit être claire et intégrer spécifiquement les enjeux auxquels elles sont confrontées. Quelles actions concrètes votre parti propose-t-il pour favoriser la pleine participation des femmes francophones et acadiennes à l'économie tout en tenant compte de leurs réalités ?

Pour favoriser la pleine participation des femmes francophones et acadiennes à l'économie, le Parti vert proposerait des actions concrètes. On investirait dans les écoles et institutions francophones, et appuierait l'éducation en français. On rendrait les études postsecondaires gratuites et annulerait les dettes étudiantes. Le Parti vert créerait un programme universel de services de garde, avec accès en français. On consulterait les groupes de femmes francophones et soutiendrait la formation et l'entrepreneuriat. On moderniserait la Loi sur les langues officielles pour renforcer les droits linguistiques. On améliorerait l'accès aux services en milieu rural et appuierait la télémédecine pour la santé et la formation. Ces mesures visent à éliminer les obstacles et à offrir des chances égales aux femmes francophones et acadiennes.